

Luminus

Orange

Dernière mise à jour
18/09/07

Regentlaan 47
1000 Brussel
Belgique
Téléphone : 02 229 19 50
Fax: 02 218 61 34
E-mail: info@luminus.be / info@spe.be
Site web : www.luminus.be / www.spe.be

Mix énergétique

fossile : 75%
Nucléaire : 18%
Renouvelable : 7%

Scores

critère	score	points
Mix énergétique	0	0 sur 100
Politique d'investissement	0.5	25 sur 50
Services énergétiques (promotion efficacité énergétique)	1	50 sur 50
Score total		75 sur 200

Comment ce score est-il calculé ?

Les fournisseurs ont été priés de compléter un questionnaire. Sur base de leurs réponses, un score leur a été attribué sur base de trois critères : le mix énergétique de l'électricité fournie en Belgique, la politique d'investissement et les efforts engagés pour stimuler l'efficacité énergétique.

Le score peut varier de très bien, à bien, moyen, mauvais, à très mauvais, soit 1, ½, 0, -½ et -1.

Pour étayer notre classement, nous expliquons chaque score dans une fiche (une par fournisseur).

Tous les critères n'ont pas le même poids. C'est pourquoi nous avons appliqué un facteur de pondération :

100 pour le mix énergétique
50 pour la politique d'investissement
50 pour les services énergétiques

Le mix énergétique pèse le plus lourd et constitue donc le critère principal.

Le score final est basé sur la formule suivante :

Score final = 100 * Score_Mix + 50* Score_Services + 50 * Score_Politique d'investissement

Informations

• Mix : 0

Luminus est la marque commerciale du groupe SPE. Citypower en faisait également partie auparavant mais a depuis lors fusionné avec Luminus. L'électricité Citypower n'est plus proposée sur le marché. Si le courant de Citypower provient pour moitié de l'énergie nucléaire, suite à la fusion avec Luminus, la part de l'énergie nucléaire a été réduite à 20% dans le mix total. La part de l'énergie nucléaire chute ainsi sous la moyenne européenne et Luminus ne se voit plus octroyer le score le plus mauvais pour son mix. Bien que la part des combustibles fossiles soit assez élevée, ce courant provient pour moitié des centrales TGV. Une centrale TGV (vapeur et gaz) fonctionne également au gaz, mais elle émet relativement peu de CO₂. Par contre, Luminus achète 30% de son mix mais ne peut donner aucune information sur son origine étant donné que les achats en bourse sont par définition anonymes.

En raison de la part réduite de l'énergie nucléaire et de la part importante des centrales TGV pour les combustibles fossiles, Luminus reçoit un score neutre pour son mix énergétique.

• Investissements : 0.5

SPE investit en Belgique dans une centrale au gaz et dans le développement d'installations de cogénération à base de gaz. Les investissements dans l'énergie renouvelable se concentrent principalement sur la construction d'éoliennes et la production d'électricité sur base de la biomasse. La part d'investissements dans la capacité de production pour l'énergie renouvelable est de 35%. SPE projette également de construire une centrale TGV de 900 MW en Wallonie et souhaite investir en 2008 également dans un certain nombre de projets d'énergie éolienne. Compte tenu des investissements importants dans les renouvelables (35%) et la cogénération, les émissions moyennes de CO₂ associées aux nouveaux investissements sont faibles. Luminus reçoit donc un score de +0.5.

• Services : 1

Luminus ne fournit pas encore d'électricité aux particuliers en Région bruxelloise. L'entreprise a par contre développé un vaste éventail de services pour les particuliers en Wallonie et en Flandre. Luminus propose sur son site web un module de simulation qui permet aux clients de suivre l'évolution de leur consommation et donne des conseils pour réaliser des économies lorsque la consommation augmente. Luminus a également mis au point un service de bonus pour récompenser les clients qui arrivent à réduire leur consommation annuelle. Luminus diffuse régulièrement des informations via des brochures et a développé un projet éducatif sur la consommation rationnelle d'énergie.